

# Communiqué de presse

A Tancarville  
Le 21 février 2024

## INAUGURATION DES ECLUSES DE TANCARVILLE MODERNISEES

Mercredi 21 février 2024, Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Jean-Baptiste GASTINNE, vice-président de la Région Normandie et Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT, ont inauguré les écluses de Tancarville modernisées. Cet événement marque l'investissement des partenaires qui ont contribué au financement des travaux qui concourent au renforcement du trafic fluvial, enjeu stratégique pour le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine.

Passage obligé du transport fluvial de la Seine à destination et en provenance du port du Havre, les écluses de Tancarville sont stratégiques et leur fiabilité constitue un enjeu majeur pour la compétitivité et le développement du trafic fluvial massifié.

### Modernisation des écluses de Tancarville : améliorer l'accueil et fluidifier le transport fluvial

C'est à Tancarville que les convois passent de la Seine au canal de Tancarville, maintenu à niveau constant et accessible via un système de deux écluses parallèles.

Les deux écluses, la plus ancienne datant de 1890 et la plus récente de 1974, permettent le passage et accueillent chaque année, 7j/7 et 24h/24, plus de 5 000 navires, bateaux et embarcations.

Cette partie de la Seine où sont situées les écluses présente la particularité de s'envaser très rapidement, en raison de la présence du « bouchon vaseux » de l'estuaire. La seule utilisation des écluses ne suffit pas pour lutter contre cet envasement, l'entretien est donc complété par du dragage régulier.

Afin de répondre au besoin de fiabilisation des écluses de Tancarville, un programme de travaux de modernisation a été mis en place :

- reconstruction de la porte d'èbe amont (marée descendante) de l'ancienne écluse, associée à des travaux mécaniques et hydrauliques sur les équipements du sas ;
- sur la nouvelle écluse : aménagement d'un accès routier sur l'amont, création d'une aire de carénage au sud, fabrication et mise en place d'une porte de rechange sur la tête aval et carénage des deux autres portes ;
- reconstruction du pont de franchissement de l'ancienne écluse.

Les travaux ont été réalisés en 2016-2017 sur l'ancienne écluse et entre 2018 et 2022 sur la nouvelle écluse. Ils permettent ainsi de projeter une vingtaine d'années d'exploitation avant les prochains travaux sur les portes.

L'ensemble de ces travaux, d'un montant de 15 M€, concourt à la fiabilisation et à l'essor du trafic fluvial sur l'axe Seine. Le projet a fait l'objet d'un financement par l'Etat à hauteur de 6 M€ ainsi que des crédits France Relance à hauteur de 2.5 M€ et de la Région Normandie à hauteur de 6 M€.

« Les écluses de Tancarville sont des ouvrages indispensables à la rotation des navires entre Seine et port. L'État demeure aux côtés de HAROPA PORT dans sa démarche de développement du fret fluvial. Ce mode de transport, bien moins émetteur de CO2, doit être facilité. L'État a ainsi soutenu, notamment dans le cadre du plan de relance-verdissement des ports, ce projet de modernisation à hauteur de plus de la moitié du coût total. » **a déclaré Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime.**

« Les écluses de Tancarville constituent un point de passage obligé pour le trafic fluvial sur la Seine à destination ou en provenance du Port du Havre. Leur fiabilité est un enjeu majeur pour la compétitivité et le développement du trafic fluvial massifié. Infrastructures stratégiques pour l'ensemble portuaire HAROPA PORT, les chiffres confirment cette importance puisque les deux écluses accueillent chaque année plus de 5 000 navires, bateaux et embarcations. La Région Normandie, dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région 2015-2020, s'est ainsi fortement engagée dans ce programme de modernisation et de fiabilisation des écluses de Tancarville. » **a déclaré Jean-Baptiste GASTINNE, vice-président de la Région en charge de l'aménagement du territoire, des transports et des mobilités.**

« HAROPA PORT est fier de pouvoir inaugurer les écluses de Tancarville modernisées, qui représentent le point d'entrée des navires vers le port du Havre. Le bon fonctionnement de ces écluses représente un enjeu stratégique et économique majeur pour la compétitivité et le développement du trafic fluvial massifié de l'axe Seine. » **a souligné Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance de HAROPA PORT.**

#### Contacts presse :

Préfecture de la Seine-Maritime – Sandrine Gossent - 02 32 76 50 14 - [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

Région Normandie - Laure Wattinne - 06 44 17 55 41 - [laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

HAROPA PORT - Camille Lemaire - 06 62 54 31 73 - [camille.lemaire@haropaport.com](mailto:camille.lemaire@haropaport.com)

---

#### À propos de HAROPA PORT

Le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est le 4<sup>e</sup> port nord-européen. HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime de premier plan avec près de 660 ports touchés. Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 102,2 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

---